

**Allocution à l'occasion de l'évènement parallèle « Ensemble pour un avortement
sûr et légal : Un appel à l'action pour 2014 et au-delà »**

Co-organisé par l'Ipas et l'International Planned Parenthood Federation (IPPF)

Jeudi 10 avril 2014.

Je suis particulièrement heureuse d'être avec vous aujourd'hui pour parler des droits sexuels et reproductifs, et en particulier du droit à l'interruption volontaire de grossesse.

Le libre choix en matière de sexualité et de reproduction est la première condition de l'autonomie des femmes, pour qu'elles soient maîtresses de leur destin et donc de leur corps.

Ce libre choix est également la première condition de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Quel est le contexte français aujourd'hui ?

La forte mobilisation de la société civile a conduit à la légalisation de l'avortement en 1975, sous condition de « détresse » de la femme selon les termes de la loi. Cela signifie que l'accès à l'avortement était alors appréhendé comme un problème de santé publique, qui concernait environ un million de femmes chaque année pour une population entière de femmes en âge de procréer de presque 13 millions.

Quelques années plus tard, décision a été prise de faire rembourser cet acte par l'Etat.

En 2001, de nouvelles modifications législatives importantes ont été introduites grâce à la mobilisation d'associations féministes. En effet, de nombreuses femmes qui avaient dépassé les délais légaux de 10 semaines étaient obligées d'aller dans un autre pays pour avorter :

- Les délais légaux ont été allongés à 12 semaines de grossesse.
- L'autorisation parentale obligatoire pour les mineures a été supprimée.

Toutes ces évolutions ont conduit à une acceptation très large de l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) dans la population.

Pourtant des mouvements anti-choix continuent à être très actifs en France. Ils font des opérations coup de poing que la loi a tentés de réprimer à plusieurs reprises, sans réussir complètement à les neutraliser.

Ces mouvements sont aujourd'hui très actifs sur internet. Ils ont créé des sites qui ressemblent à de simples sites d'information ; et qui en réalité délivrent des pseudo-témoignages de femmes très culpabilisants, moralisateurs et dissuasifs.

Le gouvernement français a donc créé un site officiel d'information qui apporte aux femmes les informations objectives dont elles ont besoin. Ce sont aujourd'hui environ 220000 avortements, pour 16,5 millions de femmes en âge de procréer, qui ont lieu chaque année, et le chiffre reste stable, dont 10000 environ pour des mineures.

66% des femmes qui ont recours à l'IVG au cours de leur vie, ce qui en fait un acte relativement courant.

La volonté politique en France est de faire de l'IVG un acte médical comme les autres et pas un acte à part.

Quelle est la position de la France sur le plan international ?

La France s'engage pour que au-delà de ses frontières, le droit à l'avortement sécurisé et sans culpabilisation soit promu le plus largement possible.

Il s'agit en effet pour nous de dépasser les dogmatismes afin de sortir des confrontations idéologiques stériles qui se manifestent au détriment de la liberté et de la vie des femmes. Loin de l'hypocrisie qui prévaut encore parfois, la vérité des chiffres démontre que plus le contexte législatif réduit la liberté des femmes et plus il y a d'avortements à risque, c'est-à-dire de danger de mort ou d'invalidité à vie pour ces femmes.

C'est donc à travers une diplomatie des droits des femmes qu'est affirmée la volonté de la France de peser dans le débat international sur cette question et d'engager le dialogue dans les rencontres bilatérales.

Dans le monde francophone, de nombreux défis restent encore à relever en la matière. En effet, les chiffres de mortalité maternelle chez les jeunes filles et les jeunes femmes pèsent tellement qu'il semble impossible aujourd'hui d'améliorer de manière substantielle la situation en laissant de côté cette question de santé publique.

La France souhaite que les droits sexuels et reproductifs fassent l'objet d'une cible spécifique dans l'agenda post-2015 et que l'on puisse préciser que ces droits recouvrent à la fois la suppression des lois qui criminalisent l'avortement et l'accès à des avortements sécurisés.

Il est grand temps que la communauté internationale garantisse l'accès à la planification familiale, à l'avortement sécurisé et à l'éducation à la sexualité. C'est la raison pour laquelle nous saluons l'initiative de la déclaration d'Airlie.

Merci.



**Uniting for Safe Legal Abortion:
A Call to Action for 2014 and Beyond**

Date: Thursday, April 10, 2014
Time: 1:15-2:45 p.m.

Place: Manhattan Room, East Tower, 2nd Floor
ONE UN New York Hotel
One United Nations Plaza
New York, New York
Tel: 212-758-1234

Please RSVP to Sarah Connolly, sconnolly@ipas.org,
with your name and organization. There will be a check-in at the door.
A light lunch will be available.

Moderator: Liz Maguire, President and CEO, Ipas

Special invited guest: Mme. Danielle Bousquet, President, Prime Minister's High Council on Equality
between Women and Men, France

- **Berit Austveg**, Senior Advisor, Government of Norway, and member of the Delegation of Norway to the UN Commission on Population and Development
- **Carmen Barroso**, Regional Director, International Planned Parenthood Federation, Western Hemisphere Region (IPPF/WHR)
- **Ishita Chaudhry**, Executive Director, the YP Foundation, India; member, RESURJ; and member of the High-Level Task Force for ICPD
- **Commissioner Winfred Lichuma**, Chair, National Gender and Equality Commission, Kenya
- **Zane Dangor**, Special Advisor to the Minister of Social Development, South Africa, and member of the Delegation of South Africa to the UN Commission on Population and Development

This side event will highlight progress and challenges in addressing unsafe abortion since it was put on the global agenda in the 1994 ICPD Program of Action. Speakers will provide regional and country perspectives and will also discuss the progress of global dialogue on the issue of unsafe abortion and the impact of international alliances that oppose and threaten women's reproductive rights.

Special attention will be given to the deliberations and outcome of the world leaders' consultation, "Uniting for Safe Legal Abortion," held in Arie Center, Virginia, March 24-25, 2014, and co-convened by Liz Maguire, President and CEO of Ipas, Dr. Nafis Sadik, former Executive Director, United Nations Population Fund (UNFPA); Musimbi Kanyoro, Executive Director, Global Fund for Women; and Ivens Reis Reynor, member, Youth Coalition for Sexual and Reproductive Rights. The International Planned Parenthood Federation and the Center for Reproductive Rights co-sponsored the consultation.

Contacts: Barbara Crane, Executive Vice President, Ipas, craneb@ipas.org;
María Antonieta Alcázar, Deputy Director of Public Affairs, IPPF/Western Hemisphere Region, malcazo@ipfwhr.org

